

**SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX RIVES  
(SEDR-CSQ)**

**RAPPORT FINANCIER  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017**

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX RIVES (SEDR-CSQ)

**TABLE DES MATIÈRES**  
**AU 31 AOÛT 2017**

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	<b>1</b>
<b>États financiers</b>	
Résultats du fonds d'administration générale	3
Résultats du fonds de réserve pour congrès	4
Résultats du fonds de réserve pour frais juridiques	4
Résultats du fonds de résistance syndicale	4
Évolution des soldes de fonds	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
<b>Renseignements supplémentaires</b>	
Annexe - Charges	15

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du  
Syndicat de l'enseignement des Deux Rives (SEDR-CSQ)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Syndicat de l'enseignement des Deux Rives (SEDR-CSQ), qui comprennent le bilan au 31 août 2017 ainsi que les états des résultats du fonds d'administration générale, du fonds de réserve pour congrès, du fonds de réserve pour frais juridiques et du fonds de résistance syndicale, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Syndicat de l'enseignement des Deux Rives (SEDR-CSQ) au 31 août 2017, ainsi que de ses résultats et des ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux

*Malenfant Dallaire, S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Québec (Québec)  
Le 20 novembre 2017

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A108845

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX RIVES (SEDR-CSQ)

**RÉSULTATS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017**

	Prévisions financières (non auditées) (note 3)	<b>2017</b>	2016
<b>FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
<b>Produits</b>			
Cotisations syndicales	2 866 000 \$	<b>2 886 703 \$</b>	2 659 795 \$
Droits d'entrée	200	<b>259</b>	286
Intérêts gagnés	9 000	<b>6 067</b>	11 247
Autres	-	<b>3 694</b>	3 343
	2 875 200	<b>2 896 723</b>	2 674 671
<b>Charges</b>			
Cotisations versées à la Centrale des syndicats du Québec	1 029 969	<b>1 037 409</b>	955 864
Relations de travail (annexe)	164 700	<b>123 275</b>	142 190
Éducation et vie syndicale (annexe)	45 000	<b>32 835</b>	42 809
Instances (annexe)	149 500	<b>115 671</b>	146 959
Action sociale et solidarité (annexe)	16 000	<b>11 371</b>	49 329
Communications (annexe)	57 500	<b>57 815</b>	50 387
Administration (annexe)	1 203 958	<b>1 207 250</b>	1 171 297
Libérations syndicales	55 000	<b>56 196</b>	50 781
Libérations syndicales des déléguées et délégués	90 000	<b>94 225</b>	84 598
	2 811 627	<b>2 736 047</b>	2 694 214
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	63 573 \$	<b>160 676 \$</b>	(19 543 \$)



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX RIVES (SEDR-CSQ)

**RÉSULTATS (suite)**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017**

	Prévisions financières (non auditées) (note 3)	2017	2016
<b>FONDS DE RÉSERVE POUR CONGRÈS</b>			
<b>Charges</b>			
Frais de congrès	12 000 \$	<b>1 150 \$</b>	(22 \$)
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	(12 000 \$)	<b>(1 150 \$)</b>	22 \$
<b>FONDS DE RÉSERVE POUR FRAIS JURIDIQUES</b>			
<b>Charges</b>			
Frais juridiques	- \$	- \$	- \$
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	- \$	- \$	- \$
<b>FONDS DE RÉSISTANCE SYNDICALE</b>			
<b>Produits</b>			
Intérêts gagnés	7 500 \$	<b>11 568 \$</b>	12 347 \$
<b>Charges</b>			
Frais du comité	1 000	<b>798</b>	1 399
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	6 500 \$	<b>10 770 \$</b>	10 948 \$

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX RIVES (SEDR-CSQ)

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017

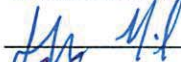
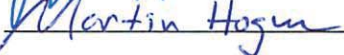
	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve pour congrès	Fonds de réserve pour frais juridiques	Fonds des immobili- sations	Fonds de résistance syndicale	Total 2017	Total 2016
<b>Soldes de fonds au début</b>	323 728 \$	18 044 \$	168 066 \$	269 899 \$	449 907 \$	<b>1 229 644 \$</b>	1 238 217 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	160 676	(1 150 )	-	-	10 770	<b>170 296</b>	(8 573 )
Amortissement des immobilisations	16 441	-	-	(16 441 )	-	-	-
Investissement en immobilisations	(12 598 )	-	-	12 598	-	-	-
Virements interfonds (note 9)	7 543	12 000	(19 543 )	-	-	-	-
<b>Soldes de fonds à la fin</b>	495 790 \$	28 894 \$	148 523 \$	266 056 \$	460 677 \$	<b>1 399 940 \$</b>	1 229 644 \$

## SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX RIVES (SEDR-CSQ)

**BILAN**  
**AU 31 AOÛT 2017**

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve pour congrès	Fonds de réserve pour frais juridiques	Fonds des immobili- sations	Fonds de résistance syndicale	<b>Total 2017</b>	Total 2016
<b>ACTIF</b>							
<b>À court terme</b>							
Encaisse	268 683 \$	- \$	- \$	- \$	144 293 \$	<b>412 976 \$</b>	178 635 \$
Créances (note 4)	33 925	-	-	-	-	<b>33 925</b>	42 627
Prêts à des membres, sans intérêt	-	-	-	-	8 558	<b>8 558</b>	8 009
Sommes à recevoir, sans intérêt	-	-	-	-	-	-	-
Administration générale	-	28 894	148 523	-	-	<b>177 417</b>	186 110
Résistance syndicale	57 403	-	-	-	-	<b>57 403</b>	56 607
Frais payés d'avance	2 428	-	-	-	-	<b>2 428</b>	2 292
	362 439	28 894	148 523	-	152 851	<b>692 707</b>	474 280
<b>Prêts à des membres, sans intérêt</b>	-	-	-	-	34 909	<b>34 909</b>	34 790
<b>Encaisse assujettie à des restrictions (note 8)</b>	18 542	-	-	-	-	<b>18 542</b>	18 587
<b>Placements (note 5)</b>	611 866	-	-	-	330 320	<b>942 186</b>	913 372
<b>Immobilisations (note 6)</b>	-	-	-	266 056	-	<b>266 056</b>	269 899
	992 847 \$	28 894 \$	148 523 \$	266 056 \$	518 080 \$	<b>1 954 400 \$</b>	1 710 928 \$

Au nom du conseil d'administration,

 , président  
 , secrétaire-trésorier



## SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX RIVES (SEDR-CSQ)

**BILAN**  
**AU 31 AOÛT 2017**

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve pour congrès	Fonds de réserve pour frais juridiques	Fonds des immobili- sations	Fonds de résistance syndicale	Total 2017	Total 2016
<b>PASSIF</b>							
<b>À court terme</b>							
Créditeurs (note 7)	301 098 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	301 098 \$	219 980 \$
Sommes à payer, sans intérêt							
Administration générale	-	-	-	-	57 403	57 403	56 607
Réserve pour congrès	28 894	-	-	-	-	28 894	18 044
Réserve pour frais juridiques	148 523	-	-	-	-	148 523	168 066
	478 515	-	-	-	57 403	535 918	462 697
<b>Apports reportés (note 8)</b>	18 542	-	-	-	-	18 542	18 587
	497 057	-	-	-	57 403	554 460	481 284
<b>SOLDES DE FONDS</b>							
<b>Investis en immobilisations</b>	-	-	-	266 056	-	266 056	269 899
<b>Affectations internes</b>	-	28 894	148 523	-	460 677	638 094	636 017
<b>Non grevés d'affectation</b>	495 790	-	-	-	-	495 790	323 728
	495 790	28 894	148 523	266 056	460 677	1 399 940	1 229 644
	992 847 \$	28 894 \$	148 523 \$	266 056 \$	518 080 \$	1 954 400 \$	1 710 928 \$

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX RIVES (SEDR-CSQ)

**FLUX DE TRÉSORERIE  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017**

	<b>2017</b>	2016
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>170 296 \$</b>	(8 573 \$)
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	<b>16 441</b>	17 033
	<b>186 737</b>	8 460
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	<b>89 016</b>	(65 796 )
	<b>275 753</b>	(57 336 )
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Variation nette de l'encaisse assujettie à des restrictions	<b>45</b>	(515 )
Variation nette des placements	<b>(28 814 )</b>	(12 516 )
Acquisition d'immobilisations	<b>(12 598 )</b>	-
	<b>(41 367 )</b>	(13 031 )
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Variation nette des apports reportés	<b>(45 )</b>	515
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>234 341</b>	(69 852 )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>178 635</b>	248 487
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>412 976 \$</b>	178 635 \$

## SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX RIVES (SEDR-CSQ)

### NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017

#### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Syndicat de l'enseignement des Deux Rives (SEDR - CSQ) a été constitué le 1er octobre 1998 en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels. Il est affilié à la Centrale des syndicats du Québec et a pour mission l'étude, la sauvegarde et le développement des intérêts économiques, sociaux et professionnels de ses membres et particulièrement la négociation et l'application des conventions collectives. Le syndicat est exempté des impôts sur les bénéfices.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

##### **Comptabilité par fonds**

Le Syndicat de l'enseignement des Deux Rives (SEDR-CSQ) applique la méthode de comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses apports.

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par le syndicat en matière de services et d'administration. Le fonds présente les ressources non affectées.

Le fonds de réserve pour congrès présente les sommes accumulées en vue du congrès provincial de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) qui aura lieu en juin 2018. Ce congrès a lieu à tous les trois (3) ans.

Le fonds de réserve pour frais juridiques présente les sommes accumulées afin de combler les frais juridiques de certaines causes importantes.

Le fonds des immobilisations présente les actifs et les passifs afférents aux immobilisations.

Le fonds de résistance syndicale rend compte des activités menées par le syndicat dans le but d'accroître l'efficacité et l'action syndicale et de soutenir les membres lésés dans leurs droits syndicaux.

##### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Instruments financiers**

*Évaluation des instruments financiers*

Le syndicat évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des créances, des prêts à des membres, des sommes à recevoir et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des sommes à payer.

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

*Coûts de transaction*

Le syndicat comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments financiers.

**Constatation des produits**

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits des placements non affectés sont constatés à titre de produits au fonds d'administration générale. Les produits de placements tirés des ressources du fonds de résistance syndicale sont constatés à titre de produits du fonds de résistance syndicale.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique du syndicat consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois (3) mois à partir de la date d'acquisition.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement du solde dégressif aux taux annuels suivants :

Bâtiment	4 %
Ameublement de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**3. PRÉVISIONS FINANCIÈRES**

Les prévisions financières, présentées à des fins de comparaison, ont été préparées par le conseil d'administration et acceptées par le conseil des déléguées et délégués. Ces prévisions n'ont fait l'objet d'aucun audit externe quant aux hypothèses utilisées dans le cadre de leur préparation.

**4. CRÉANCES**

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Intérêts courus	<b>3 512 \$</b>	20 320 \$
Autres	<b>30 413</b>	22 307
	<b>33 925 \$</b>	42 627 \$

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX RIVES (SEDR-CSQ)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017**

**5. PLACEMENTS**

	Échéance	Taux d'intérêt	2017	2016
<b>Dépôts à terme</b>	2016-12-07	0,85 %	- \$	250 000 \$
	2017-12-07	1,04 %	<b>250 000</b>	-
	2018-12-05	1,60 %	<b>85 530</b>	85 530
	2020-04-14	1,75 %	<b>109 280</b>	107 401
<b>Placements garantis liés au marché</b>	2017-04-13 Minimum 2,10 %		-	50 057
	2017-04-13 Minimum 2,10 %		-	100 114
	2022-06-09 Minimum 1,10 %		<b>55 686</b>	-
	2022-06-09 Minimum 1,10 %		<b>111 370</b>	-
<b>Parts Desjardins</b>				
2 000 parts en 2016			-	100 000
33 032 parts permanentes de catégorie « F » (22 027 parts en 2016)			<b>330 320</b>	220 270
			<b>942 186 \$</b>	913 372 \$

**6. IMMOBILISATIONS**

			2017	2016
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Montant net	Montant net
Terrain	34 540 \$	- \$	<b>34 540 \$</b>	34 540 \$
Bâtiment	483 198	284 467	<b>198 731</b>	207 012
Ameublement de bureau	287 450	268 209	<b>19 241</b>	20 950
Matériel informatique	81 534	67 990	<b>13 544</b>	7 397
	<b>886 722 \$</b>	<b>620 666 \$</b>	<b>266 056 \$</b>	269 899 \$



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX RIVES (SEDR-CSQ)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017**

**7. CRÉDITEURS**

	<b>2017</b>	2016
Fournisseurs	<b>175 170 \$</b>	63 924 \$
Charges courues	<b>12 809</b>	12 809
Salaires et vacances	<b>27 203</b>	43 731
Sommes dues à l'État	<b>12 800</b>	15 887
Cotisations perçues d'avance	<b>73 116</b>	83 629
	<b>301 098 \$</b>	219 980 \$

**8. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés, qui sont présentés au fonds d'administration générale, représentent des sommes affectées à couvrir des charges de fonctionnement reliées au perfectionnement des employés et à la publicité dans les agendas scolaires des prochains exercices qui sont respectivement de 3 651 \$ et 14 891 \$ en date de fin d'exercice (3 027 \$ et 15 560 \$ en 2016). Des comptes distincts d'encaisse sont d'ailleurs réservés pour payer ces charges futures et le solde de l'encaisse assujettie à des restrictions au 31 août 2017 correspond au total des apports reportés, soit 18 542 \$.

**9. VIREMENTS INTERFONDS ET ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTATIONS**

Le conseil des déléguées et délégués, sous recommandation du conseil d'administration, a affecté une somme de 12 000 \$ du fonds d'administration générale au fonds de réserve pour congrès et une somme de 19 543 \$ du fonds de réserve pour frais juridique au fonds d'administration générale.

**10. FLUX DE TRÉSORERIE**

	<b>2017</b>	2016
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement</b>		
Créances	<b>8 702 \$</b>	(6 806 \$)
Prêts à des membres	<b>(668 )</b>	11 740 \$
Frais payés d'avance	<b>(136 )</b>	10 679
Créditeurs	<b>81 118</b>	(81 409 )
	<b>89 016 \$</b>	(65 796 \$)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017**

**11. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risque et concentrations**

Le syndicat, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition du syndicat aux risques à la date du bilan, soit au 31 août 2017 :

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le syndicat est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour le syndicat sont liés aux créances et aux prêts à des membres.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois (3) types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Le syndicat est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le syndicat est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le syndicat à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable à un risque de flux de trésorerie.

**SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX RIVES (SEDR-CSQ)**

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017**

**CHARGES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017**

	Prévisions financières (non auditées) (note 3)	2017	2016
<b>Relations de travail</b>			
Comités			
Relation de travail	7 000 \$	3 324 \$	6 553 \$
Perfectionnement	800	305	231
E.H.D.A.A.	1 200	1 437	784
Santé et sécurité au travail	4 000	7 072	3 262
Conseils syndicaux	1 500	304	146
Frais juridiques	150 000	110 833	131 214
Négociations	200	-	-
	164 700 \$	123 275 \$	142 190 \$
<b>Éducation et vie syndicale</b>			
Comités			
Avenir syndical	1 000 \$	926 \$	7 505 \$
Diversité humaine	5 500	4 189	3 086
EVA / EVB	5 500	6 595	5 518
Élections	1 000	447	227
Finances	2 000	976	1 033
Jeunes	5 500	3 459	3 481
Socio-politique	5 500	2 995	6 177
Statuts et règlements	1 000	291	-
Sessions et réseaux CSQ	10 000	6 759	7 717
Sessions SEDR	8 000	6 198	8 065
	45 000 \$	32 835 \$	42 809 \$
<b>Instances</b>			
Conseil des déléguées et délégués	95 000 \$	83 127 \$	88 527 \$
Comité exécutif	500	48	2 298
Conseil d'administration	12 000	9 008	10 658
Conseil général	10 000	7 204	9 392
F.S.E. et C.G.N.	30 000	15 659	29 711
C.S.R.Q.	1 500	625	-
Assemblée générale	500	-	6 373
	149 500 \$	115 671 \$	146 959 \$



**CHARGES (suite)**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017**

	Prévisions financières (non auditées) (note 3)	2017	2016
<b>Action sociale et solidarité</b>			
Action sociale	5 000 \$	3 948 \$	2 499 \$
Actions et mobilisations	11 000	7 423	46 830
	16 000 \$	11 371 \$	49 329 \$
<b>Communications</b>			
Documentation diverse	1 500 \$	856 \$	1 719 \$
Abonnements et licences	7 000	5 209	3 969
Entretien du matériel et de l'équipement	7 000	5 267	3 242
Fournitures de bureau	5 000	3 209	2 389
Papeterie et impressions	16 000	15 933	19 469
Poste et livraison	4 000	3 283	4 381
Télécommunications	17 000	24 058	15 218
	57 500 \$	57 815 \$	50 387 \$
<b>Administration</b>			
Salaires	555 000 \$	561 594 \$	572 581 \$
Salaires rétroactifs	-	-	6 314
Charges sociales	126 700	131 669	129 421
Charges sociales sur salaires rétroactifs	-	-	661
Congés pour affaires syndicales	406 000	363 416	398 175
Déplacements	1 500	296	1 897
Divers et dépenses extraordinaires	7 500	4 089	5 179
Entretien des locaux	75 000	117 568	29 005
Perfectionnement des employés	1 258	1 258	1 258
Perfectionnement des libérés	1 000	939	-
Honoraires professionnels	10 000	9 980	9 773
Amortissement des immobilisations	20 000	16 441	17 033
	1 203 958 \$	1 207 250 \$	1 171 297 \$